AR Prefecture

063-256301375-20250618-DCS20250606-DE
Reçu le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles
Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20250606

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 Juin à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Lapeyrouse, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 04/06/2025.

Nombre de membres : en exercice : 115
Présents : 61
Votants : 64 (dont 1 double voix et 2 pouvoirs)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Acquisition de parcelles pour l'extension de la Maison des Combrailles à l'euro symbolique et renouvellement du bail emphytéotique

Le Président explique aux membres du comité syndical que le projet d'extension de la Maison des Combrailles implique l'acquisition par le SMADC d'une partie des parcelles situées à l'arrière du bâtiment. Les parcelles concernées sont les suivantes : AL 542, AL 48 et AL 585 (propriété de la commune de Saint Gervais d'Auvergne).

Par ailleurs, il explique que l'occupation des locaux actuels de la Maison des Combrailles repose sur deux baux emphytéotiques.

- Le première date du 10 avril 1992 et concerne la parcelle AL 594 sur laquelle est situé un bâtiment constitué d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages.
- Le second date du 9 février 1996 et concerne la parcelle AL 593 sur laquelle est situé un bâtiment constitué du premier étage et du second étage. Il est à noter que la salle située au rez-de-chaussée n'est pas incluse dans le bail (pièce accueillant le Musée de la Résistance).

La commune de Saint Gervais d'Auvergne qui est propriétaire de ces parcelles nous a adressé un courrier en date du 21 janvier 2025 pour nous informer :

- De sa volonté de signer un bail emphytéotique de 50 ans à compter du 01/01/2026 pour l'euro symbolique concernant les parcelles AL 594 et la parcelle AL593 excepté la pièce située au rez-de-chaussée restant à la commune pour l'accueil du Musée de la Résistance,
- De sa volonté de céder les parcelles situées à l'arrière du bâtiment existant (AL542, AL 48 et AL 585) à l'exception de la partie accueillant la stèle de la résistance.

Un cabinet de géomètre expert a été missionné pour réaliser un bornage. Le bornage a été effectué, les documents définitifs de division nous ont été adressés début juin.

AR Prefecture

063-256301375-20250618-DCS20250606-DE
Reçu le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE :

- La proposition de conclure un bail emphytéotique avec la commune de Saint Gervais d'Auvergne pour l'euro symbolique et pour une durée de 50 ans à compter du 01/01/20216 concernant d'une part la parcelle AL 594 sur laquelle est situé un bâtiment constitué d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, et d'autre part la parcelle AL 593 sur laquelle est situé un bâtiment constitué du premier étage et du second étage (à l'exception de la salle située au rez-de-chaussée accueillant le Musée de la Résistance).
- La proposition d'acquérir pour l'euro symbolique les parcelles situées à l'arrière du bâtiment actuel de la Maison des Combrailles, propriété de la commune de Saint Gervais d'Auvergne : AL 585, AL 680 (issue de la division de la parcelle AL 48) et AL 683 (issue de la division de la parcelles AL 542).

AUTORISE : le président à signer le bail emphytéotique tel que décrit et à signer tous documents et actes nécessaires à celui-ci et à l'acquisition des parcelles AL 585, AL 680 et AL 683.

AUTORISE : le paiement des frais d'acquisition du bien.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL

Le Président,

Boris SOUCHAL

SMAD DES COMBRAILLES ★ ST-GERVAIS-D'AUVERGNE ★ SMADC

AR Prefecture
063-256301375-20250618-DCS20250606-DE
Reçu le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2025
A LAPEYROUSE
Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ars-les-Favets	David BLANC
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières les Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Combronde	Alain ESPAGNOL
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Menat	Corinne GARACHON
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Didier HERVE
Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Priest-des-Champs	Bernard FAVIER
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY

AR Prefecture
063-256301375-20250618-DCS20250606-DE
Reçu le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025

Combrailles Sioule et Morge	Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY Sébastien GUILLOT Gérard VENEAULT Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
Pays de Saint-Eloy	

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ayat-sur-Sioule (excusés)
Bourg-Lastic
Bussières-près-Pionsat
Charensat (excusée)
Cisternes-la-Forêt (excusé)
Davayat
Giat (excusé)
La Celle-d'Auvergne (excusé)
La Crouzille
Manzat
Miremont (excusé)
Queuille (excusé – **POUVOIR**)
Saint-Angel (excusé)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)
Saint-Georges de Mons
Saint-Hilaire-la-Croix
Saint-Jacques d'Ambur (excusée)
Saint-Maigner
Saint-Quintin-sur-Sioule
Sauret-Besserve
Savennes (excusée)
Tralaigues
Virlet
Yssac-la-Tourette (excusé)
Biollet (excusé)
Bromont-Lamothe
Buxières-sous-Montaigut (excusé)
Château-sur-Cher
Combrailles (excusé)
Durmignat
Jozerand
La Cellette
Loubeyrat (excusé)
Messeix
Montcel (excusée)
Roche-d'Agoux (excusée)
Saint-Eloy les Mines
Saint-Gal-sur-Sioule (excusé)
Saint-Germain-près-Herment
Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Sulpice
Sauvagnat
Teilhède (excusé)
Vergheas (excusé)
Vitrac (excusé)

Communauté de communes :

Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, Monsieur Julien PERRIN, excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusé
Monsieur Grégory BONNET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusé - **POUVOIR**)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)